LE STAGE DE PRÉ-RENTRÉE

Le stage de pré-rentrée, assuré par les tuteurs qualifiés se déroule sur les deux semaines précédant la rentrée officielle en septembre pour les PASS et sur la semaine avant la rentrée pour les LAS.

Ce stage permet à l'étudiant, avant le début des cours, de se familiariser avec la Faculté, d'acquérir une méthodologie et des premières bases de connaissances, lui permettant d'appréhender au mieux le 1er semestre et le rythme imposé par cette première année.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

- ATSM Association du Tutorat Santé de Montpellier
  asso.atsm@gmail.com
- ATP Association des Tuteurs en Pharmacie
  president.atp@gmail.com
- TSN Tutorat Santé Nîmes
  tutorat.nimes@gmail.com

retrouvez-nous également sur facebook

UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

SCUIOIP UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER OCTOBRE 2023
CONCEPTION GRAPHIQUE OLIVIER PEREZ@UMONTPELLIER.FR
PHOTOGRAPHIES UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER / ADOBE STOCK

SCUIO-IP UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE D'INFORMATION, D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE

SITE CENTRE-VILLE
5 Bd Henri IV - Bât D
Montpellier

SITE NORD TRIOLET
Place Eugène Bataillon - Bât 8
Montpellier

CONTACT 04 34 43 32 33 /// scuioip.umontpellier.fr

Le TUTORAT PASS• LAS••

• Parcours Accès Santé Spécifique
•• Licence Accès Santé

UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

2023 2024

LE TUTORAT, C'EST QUOI ?

Le tutorat Santé Montpellier-Nîmes est un dispositif soutenu et encadré par l'Université de Montpellier, et les Facultés de médecine, pharmacie, odontologie et maieutique. Il regroupe trois associations étudiantes : l'Association du Tutorat Santé de Montpellier (ATSM), le Tutorat Santé Nîmes (TSN) et l'Association des Tuteurs en Pharmacie (ATP).

C'est un dispositif gratuit, qui constitue une préparation complète aux examens (classants) permettant l'entrée en filière de santé, par le biais de séances explicatives et méthodologiques, de séances de corrections de QCMs, de colles et d'examens blancs. Celles-ci sont préparées en collaboration étroite avec les professeurs rédigeant l'examen.

Les tuteurs apportent également un accompagnement sur le plan méthodologique et moral, en mettant en place des séances de partage d'expériences, un système de parrainage mais aussi la possibilité d'aménagements selon les besoins de chacun avec notamment le Tutorat handicap.

Le tutorat reçoit depuis plusieurs années l'Agrément du Tutorat en France, délivré par l'ANEPF (Association Nationale des Etudiants en Pharmacie de France), l'ANEMF (Association Nationale des Etudiants en Médecine de France), l'UNECD (Union Nationale des Etudiants en Chirurgie Dentaire), la FNEK (Fédération Nationale des Etudiants en Kinésithérapie) et l'ANESF (Association Nationale des Etudiants en Sage-Femme). Cette récompense ministérielle est un gage de qualité attribué aux meilleurs Tutorats de France sur la base de différents critères regroupant la pédagogie, le relationnel, l'innovation, etc...

Ce résultat est né du fruit de l'engagement des étudiants et de l'équipe enseignante.

LE TUTORAT, POURQUOI ?

Le tutorat, pour des étudiants et par des étudiants, est une aide complémentaire aux enseignements magistraux et aux travaux dirigés. Ouvert à tous, il permet de rétablir une égalité des chances entre les étudiants de PASS/LAS. Les enseignants participent au tutorat en recrutant et en formant les tuteurs et en créant avec eux les séances proposées pour les premières années, afin qu'elles soient les plus représentatives de l'examen final. Pour cela, les tuteurs sont organisés en équipes par matière, avec un enseignant référent tutorat.

Le tutorat Santé apporte aux étudiants tout au long de l'année une aide multiple et adaptée à leurs besoins pour comprendre les différents cours, pour s'évaluer par le biais de colles et pour s'entraîner aux examens auxquels ils devront faire face par le biais d'examens blancs. Au-delà de cet aspect pédagogique, le tutorat permet aux étudiants de PASS/LAS d'acquérir une certaine autonomie et une méthodologie adaptée dans leur travail en plus d'un soutien moral souvent indispensable. Le tutorat est un donc un dispositif clé pour réussir ses examens!

QUI SONT LES TUTEURS ?

Les tuteurs sont des étudiants de la 2ème à la 4ème année des filières MMOP (médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie). Ils ont été sélectionnés sur dossier (CV, lettre de motivation et entretien) pour être ensuite formés sous la responsabilité de l'équipe enseignante. Les tuteurs qualifiés, une fois formés, sont rémunérés et sous contrat avec l'Université.

LE TUTORAT, COMMENT ÇA MARCHE ?

Les séances de QCM sont préparées en collaboration directe avec les enseignants de la discipline, dans l'esprit des examens. Elles sont présentées, complétées et corrigées chaque semaine par les enseignants du PASS/LAS. Ces séances interactives se déroulent en présentiel dans les locaux de la faculté pour les PASS, et en distanciel pour les LAS.

Le tutorat propose:

- Des colles dans chaque matière, corrigées par les tuteurs et notées afin d'établir un classement inter-site permettant à l'étudiant d'avoir un suivi et une évaluation.

- Des examens blancs : un par semestre, étape d'entraînement final avant le mois de révision, il retrace l'ensemble du programme de chaque semestre et permet à l'étudiant de cibler ses lacunes avant le jour J.

- Des permanences en présentiel et en distanciel les midis permettant de répondre aux différentes interrogations des étudiants.

- Des évènements axés sur le bien-être et l'orientation.

- Un parrainage permettant un soutien méthodologique et un accompagnement psychologique individuel tout au long de l'année, proposé par un étudiant d'année supérieure.

Le tutorat se destine également aux étudiants en LAS pour les accompagner dans leurs cours de mineure santé, en proposant sensiblement les mêmes dispositifs qu'aux PASS, mais avec un accompagnement pédagogique en distanciel. Des séances hebdomadaires sur chaque chapitre ainsi que des colles virtuelles sont ainsi proposées pour leur permettre de s'évaluer, et ainsi se préparer à l'examen.

LE TUTORAT HANDICAP

Un tutorat Handicap pour les étudiants ayant besoin d'aménagements après validation du SCMPPS et Handiversité. Des tuteurs formés proposent alors aux étudiants concernés de séances adaptées en plus petits comités.